

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 417

5 juin 1999

SOMMAIRE

Aectra Participations S.A., Luxembourg	page	20005	ING International (II) Advisory S.A., Strassen	19977,	19978
Aermi International S.A., Luxembourg		20005	Iniziativa S.A., Luxembourg	19984,	19985
Alba Finin S.A., Luxembourg		19994	Inter Forest Trading S.A., Luxembourg	19985
Alifinco S.A., Luxembourg		19998	Inter Mega S.A., Luxembourg	20004
Amas Holding S.A., Luxembourg		20003	International Capital Investments Company S.A.H., Luxembourg	19992
A.S.M. Investments S.A., Luxembourg		19995	International Company Service Luxembourg S.A., Luxembourg	19986
Banaudi International Holding S.A., Luxembourg		19994	Investors Management Company S.A., Luxbg	19988,	19989
Beverage Industrial Private Label S.A., Luxembourg		19996	Isis, Sicav, Luxembourg	20013
Bios S.A., Luxembourg		20007	I.S. S.A., Luxembourg	19995
Byblos Financing Holding («B.A.R.A.F.») S.A., Luxbg		19999	Jabiro, S.à r.l., Luxembourg	19983
Canotiers de Savoie Holding S.A., Luxembourg		19997	Jalna Holding S.A., Luxembourg	20010
Carestin S.A., Luxembourg		20007	Javi International S.A., Luxembourg	19994
Chimpex S.A., Luxembourg		20011	Laksha S.A., Luxembourg	19990,	19991
Codepa S.A., Luxembourg		19996	Latinvest S.A., Luxembourg	19996
Compagnie Investissement Europe Holding Luxembourg S.A.H., Luxembourg		20013	Latky S.A., Luxembourg	20007
Coopération du Pacifique S.A., Soparfi, Luxbg	19987,		19988	Lauriane Investissements Internationaux S.A., Luxbg	19991
Coopérative des Cheminots Troisvierges, Société Coopérative, Troisvierges		20000	LMS S.A., Luxembourg	19994
Costa Dei Fiori S.A., Luxembourg		20007	Lorinter S.A., Luxembourg	20006
Crefina S.A., Luxembourg		20004	Lubelmet S.A., Luxembourg	20010
Delta Luxembourg Holding S.A., Luxembourg		19997	LUGESCA, Société Luxembourgeoise de Gestion et de Capitalisation S.A., Luxembourg	19999
Dewaplus, Sicav, Luxembourg		19999	Machinery Industries Finance S.A., Luxembourg	20002
Double One S.A., Luxembourg		20002	Macotec S.A., Luxembourg	20012
Elderberry Properties S.A., Luxembourg		20014	Magara Finance S.A., Luxembourg	20000
Elysées Monétaire, Sicav, Luxembourg		19992	Malica S.A., Luxembourg	20008
Ets. A. Lemogne, S.à r.l., Bereldange		19970	Marnatmaj S.A., Luxembourg	19993
Euraudit, S.à r.l., Luxembourg		19970	Martec International S.A., Luxembourg	19981,	19982
Eurelux S.A., Luxembourg		19970,	Midland Pyxis Group S.A., Luxembourg	20009
Euro-Finatel S.A., Ehlerange	19971,		19972	Montbretia S.A., Luxembourg	20008
Euro. I S.A., Luxembourg		19998	Navy Blue S.A., Luxembourg	19989,	19990
Euro Recycling Fibres E.R.F. S.A., Luxembourg		20006	Noral Holding S.A., Luxembourg	20014
F.A.G. S.A., Luxembourg		19974	Novin S.A., Luxembourg	20001
Felix S.A., Luxembourg		20016	O.I.O., Overseas Investment Opportunities S.A., Luxbg	20009
Finamco Luxembourg S.A., Luxembourg		20004	(La) Poterie S.A., Luxembourg	19991
Financial Overseas Investment S.A., Luxembourg		20011	Product Placement Europe, G.m.b.H., Grevenmacher	19972,
Financière de la Creuse S.A., Luxembourg		20000	Prometa S.A., Luxembourg	19997
Financière V.P.I. S.A., Luxembourg		20004	Pushka Real Estate S.A., Luxembourg	19995
F.M.O. Holding S.A., Luxembourg		20015	Rimar Internationale S.A., Luxembourg	19998
Food Carrier-Internationale Spedition für Transport G.m.b.H. & Co KG, Schifflange		19974	Royal Ascot Holding S.A., Luxembourg	20012
Forlane Finance Luxembourg S.A., Luxembourg		20008	Rush S.A., Luxembourg	20002
Fortis Bank Luxembourg S.A., Luxembourg		19975	Scac International S.A., Luxembourg	19993
Fotoinvest France Holding S.A., Luxembourg		19976	Schroders Asia Pacific Growth Fund, Sicav, Luxembg	20001
Frontrunner I, Sicav, Findel		19977	Shoe Invest Holding S.A., Luxembourg	20005
Frust Holding S.A., Luxembourg		19977	Sigma Fund, Sicav, Luxembourg	20015
Galway International S.A., Luxembourg		19977	S.I.N.I.T., Société Internationale d'Investissements Techniques S.A., Luxembourg	19993
Genèse Holding S.A., Luxembourg		19993	Société de Gestion du Patrimoine Familiale «J» Holding S.A., Luxembourg	20014
Gestaco S.A., Luxembourg		20002	Société de Gestion du Patrimoine Familiale «M» Holding S.A., Luxembourg	20014
Gestion Magma S.C.A., Luxembourg	19978,		19980	Société Foncière et Commerciale Country Land S.A., Luxembourg	20006
Giegiulux S.A., Luxembourg		19980	Stelmar Management (Holdings) S.A., Luxembourg	20003
Gold Crest Holding S.A., Luxembourg		19980	Strata Holding S.A., Luxembourg	20006
Haston S.A., Luxembourg		20013	Strategy Group S.A., Luxembourg	20003
High Spirit S.A., Luxembourg		19999	Swentibold S.A., Luxembourg	20009
Hill 27 S.A., Luxembourg		20011	Triad-Egypt Corporation S.A., Luxembourg	20015
Hydroventure S.A., Luxembourg		20010	Valleroy S.A., Luxembourg	19992
Hypolux Portfolio Management S.A., Luxembourg		19980	Vlimmo International S.A., Luxembourg	20003
Hypovereinsbank Luxembourg S.A., Luxembourg		19980	Whitebridge Investments S.A., Luxembourg	20012
Iberilux S.A., Luxembourg		19981			
Industra S.A., Luxembourg		19980			
Industrial Software Development S.A., Luxembourg		20005			
Infobase Europe S.A., Heisdorf	19982,		19983			
ING International Advisory S.A., Strassen		19973,			

19970

ETS. A. LEMOGNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 46-48, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 12.752.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 mars 1999, vol. 520, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bereldange, le 30 mars 1999.

LEMOGNE BERELDANGE

Signature

(15202/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

EURAUDIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- Flux.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 42.889.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 1999, vol. 521, fol. 38, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 1999.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(15203/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

EURELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 73, rue Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 48.125.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le huit mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EURELUX S.A., ayant son siège social à L-2230 Luxembourg, 73, rue Fort Neipperg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 29 juin 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 433 du 4 novembre 1994,

modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 239 du 14 avril 1998,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 48.125.

L'assemblée est ouverte à 15.45 heures sous la présidence de Monsieur Roland Frere, Actuaire, demeurant à Contern,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Nathalie Krachmanian, employée, demeurant à Thionville (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Arnaud Bierry, directeur, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1.- Conversion du capital social de 2.500.000,- LUF en 61.973,38119 EUR (cours de conversion 1^{er} janvier 1999: 1,- Euro = 40,3399 Francs luxembourgeois), avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1999.

2.- Réduction du capital social, pour le porter de son montant actuel de 61.973,38119 EUR à 60.000,- EUR par diminution de la somme de 1.973,38119 EUR, à employer pour l'apurement partiel de la perte résultant du bilan au 31 décembre 1997.

3.- Modification de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à soixante mille Euro (60.000,- EUR), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de trente Euro (30,- EUR) chacune.»

4.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

19971

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social de 2.500.000,- LUF en 61.973,38119 EUR (cours de conversion 1^{er} janvier 1999: 1,- Euro = 40,3399 francs luxembourgeois), avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1999.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social, pour le porter de son montant actuel de 61.973,38119 EUR à 60.000,- EUR, par diminution de la somme de 1.973,38119 EUR à employer pour l'apurement partiel de la perte résultant du bilan au 31 décembre 1997, dûment enregistré et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 5 août 1998.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à soixante mille Euro (60.000,- EUR), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de trente Euro (30,- EUR) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.00 heures.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en vertu du présent acte à environ 20.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Frere, N. Krachmanian, A. Bierry, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 1999, vol. 115S, fol. 52, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 26 mars 1999.

P. Decker.

(15204/206/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

EURELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 73, rue Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 48.125.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour la société

P. Decker

(15205/206/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

EURO-FINATEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4380 Ehlerange, Z.A.R.E. de Ehlerange.
R. C. Luxembourg B 47.571.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le dix mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de EURO-FINATEL S.A., R. C. Numéro B 47.571 ayant son siège social à Schiffflange, constituée par acte du notaire Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 9 mai 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 344 du 19 septembre 1994.

Les statuts ont été modifiés à différentes reprises et pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentaire en date du 31 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 309 du 5 mai 1998.

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les sept mille deux cent cinquante actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois chacune, représentant l'intégralité du capital social de sept millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois, sont dûment représentées à la présente

Assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant la signature des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

- 1.- Transfert du siège social à L-4380 Ehlerange, Z.A.R.E. de Ehlerange.
- 2.- Modification subséquente du 2^{ème} alinéa de l'article 1^{er} des statuts.
- 3.- Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social à L-4380 Ehlerange, Z.A.R.E. de Ehlerange.

En conséquence le 2^{ème} alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 2^{ème} alinéa.** Le siège social est établi à Ehlerange.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à seize heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Thill, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 1999, vol. 115S, fol. 58, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(15206/230/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

EURO-FINATEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4380 Ehlerange, Z.A.R.E. de Ehlerange.

R. C. Luxembourg B 47.571.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(15207/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

**PRODUCT PLACEMENT EUROPE, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,
(vormals EURO LICENCE HOLDING, GmbH).**

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, 10, an den Längten.

H. R. Luxemburg B 54.006.

Im Jahre eintausendneunhundertneunundneunzig, den fünften März.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker, im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Ist erschienen:

Dame Gordana Galinac, Kauffrau, wohnhaft in D-54329 Konz, Ringstrasse 15,

welche Komparentin Nachfolgendes erklärte:

Dass sie die einzige Anteilhaberin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung EURO LICENCE HOLDING, GMBH, mit Sitz in L-6791 Grevenmacher, 22, rue de Thionville, ist und somit das gesamte Kapital vertritt.

Dass die vorbenannte Gesellschaft gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 16. Februar 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 240 vom 13. Mai 1996, und abgeändert wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Joseph Gloden, im Amtssitz in Grevenmacher am 13. Januar 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 321 vom 8. Mai 1998.

Dass die vorbenannte Gesellschaft eingetragen ist im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 54.006.

Als dann hat die Komparentin, handelnd wie eingangs erwähnt, den amtierenden Notar ersucht nachfolgende von ihr genommenen Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Bezeichnung der Gesellschaft wird abgeändert und somit erhält Artikel 1 der Statuten folgenden Wortlaut:

Art. 1. Der Gesellschaftsname lautet PRODUCT PLACEMENT EUROPE, GMBH.

Zweiter Beschluss

Der Zweck der Gesellschaft wird abgeändert und somit erhält Artikel 2 der Statuten folgenden Wortlaut:

Art. 2. Zweck der Gesellschaft sind:

- der Handel mit allen nicht genehmigungspflichtigen Waren und die Vermittlung von Handelsgeschäften,
- die Beteiligung in jedmöglicher Form an anderen luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Sie kann vor allem auf dem Wege von Einlagen, Zeichnungen, Optionen, Kauf und jeder anderen Weise Werte jederzeit erwerben und diese durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder anders realisieren und verwerten.

Die Gesellschaft kann Patente und alle mit diesen Patenten verbundenen Rechte erwerben und verwalten.

Die Gesellschaft kann den Unternehmen an denen ein direktes und substantielles Interesse besteht, jeder Zeit jede Hilfeleistung, Darlehn, Vorauszahlungen oder Garantien gewähren.

Sie kann alle Massnahmen vornehmen, um ihre Rechte zu garantieren, die mit dem Gesellschaftszweck zusammenhängen, sowie sämtliche mobiliare und immobiliare Geschäfte ausführen, die zur Vervollkommnung des Hauptgesellschaftszweckes dienlich sein können.

Generell ist es der Gesellschaft gestattet ihre Tätigkeiten, sowohl im Inland als auch im Ausland, zu entfalten.

Dritter Beschluss

Der Sitz der Gesellschaft wird nach L-6776 Grevenmacher, 10, an den Längten, verlegt.

Vierter Beschluss

Dem Geschäftsführer Gerhard W. Thomas und der Prokuristin Gordana Galinac wird Demission mit Entlastung erteilt.

Die Zahl der Geschäftsführer wird auf eins festgesetzt.

Geschäftsführerin für unbestimmte Dauer wird Dame Gordana Galinac, vorbenannt. Die Geschäftsführerin hat die weitgehendsten Befugnisse die Gesellschaft durch ihre Einzelunterschrift rechtsgültig zu verpflichten.

Kosten

Die Kosten, Gebühren und Honorare und jedwede Auslagen die aufgrund gegenwärtiger Urkunde erwachsen, sind zu Lasten der Gesellschaft und werden abgeschätzt auf 15.000,- LUF.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat die Komparentin mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. Galinac, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 1999, vol. 115S, fol. 52, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 26 März 1999.

P. Decker.

(15208/206/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

**PRODUCT PLACEMENT EUROPE, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée,
(anc. EURO LICENCE HOLDING, GmbH).**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 10, an den Längten.

R. C. Luxembourg B 54.006.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour la société

P. Decker

(15209/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

ING INTERNATIONAL ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 47.587.

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration de la société ING INTERNATIONAL ADVISORY S.A. est à ce jour composé comme suit:

Garry Pieters, Président

Gilles de Hennin

Ronald Kerr

Luxembourg, le 22 mars 1999.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1999, vol. 521, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15232/062/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

19974

ING INTERNATIONAL ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.587.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration du 5 mars 1999 que:

Le Conseil d'Administration a nommé provisoirement M. Ronald Kerr, membre du Conseil d'Administration, en remplacement de M. Bratin Sanyal, administrateur démissionnaire.

Ces modifications prennent effet au 15 mars 1999.

La nomination de M. Ronald Kerr sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée des actionnaires.

Luxembourg, le 22 mars 1999.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1999, vol. 521, fol. 32, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15233/062/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

**FOOD CARRIER-INTERNATIONALE SPEDITION FÜR TRANSPORT G.m.b.H. & Co. KG,
Kommanditgesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-3858 Schifflange, 28, rue Denis Nestgen.
H. R. Luxemburg B 48.632.

Gemäss Abtretungsvereinbarungen zwischen der Firma BALTHASAR PAPP INTERNATIONALE LEBENSMITTEL-LOGISTIK KG, mit Sitz in München, und den Kommanditisten PABCO LEASING & HANDELS GmbH., mit Sitz in Wien, den Herren Hans Heinrich Kainz, Edmund Hertlein, Gottfried Roth und der Frau Anke Lehniger, sind die Kommanditistenanteile der Gesellschaft wie folgt verteilt:

- Firma PAPP GmbH & Co. INTERNATIONALE CHARTER- SPEDITION- UND SCHIFFFAHRT-KG, mit Sitz in München mit 73 Anteilen.

- Die Gesellschaft FOOD CARRIER GmbH bleibt Komplementär mit 10 Anteilen.

Zwecks Veröffentlichung und
Eintragung im Handelsregister
Ein Bevollmächtigter
Unterschrift
R. Faber

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 1999, vol. 521, fol. 44, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15211/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

F.A.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Zithe.
R. C. Luxembourg B 65.317.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le huit mars.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à Luxembourg,

agissant en qualité de mandataire du conseil d'administration de la société anonyme F.A.G. S.A., avec siège social à L-2763 Luxembourg, 6 rue Zithe, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 65.317,

en vertu d'une procuration donnée par une résolution du conseil d'administration de la société en date du 18 décembre 1998, une copie du procès-verbal du conseil d'administration, après avoir été signée, ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, demeurera annexée à la présente avec laquelle elle sera enregistrée.

La société F.A.G. S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 29 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 700 du 29 septembre 1998.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 janvier 1999, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Aux termes du projet de fusion reçu par le notaire soussigné en date du 29 décembre 1998 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 42 du 25 janvier 1999, les sociétés F.A.G. S.A., F.A.C. S.A. et F.A.I. S.A. ont déclaré vouloir fusionner par absorption des sociétés F.A.I. S.A. et F.A.C. S.A. (sociétés absorbées) par la société F.A.G. S.A. (société absorbante).

Aux termes du point 4 du projet de fusion, la fusion a produit ses effets le jour qui suit la publication au Mémorial du projet de fusion, soit au 26 février 1999.

Aucun actionnaire de la société absorbante n'a requis au 26 février 1999 la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de la société F.A.G. S.A. pour se prononcer sur l'absorption de la fusion.

La fusion entre les sociétés F.A.G. S.A., F.A.I. S.A. et F.A.C. S.A. est donc devenue définitive en date du 26 février 1999. A cette date les sociétés F.A.C. S.A. et F.A.I. S.A. ont donc définitivement cessé d'exister.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant ès dites qualités, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Wildgen, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 1999, vol. 1155, fol. 42, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 29 mars 1999.

T. Metzler.

(15210/222/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

FORTIS BANK LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 7.270.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 1999, vol. 521, fol. 39, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 1999.

FORTIS BANK LUXEMBOURG S.A.

P. Detournay

Administrateur-délégué

(15213/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

FORTIS BANK LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 7.270.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 18 mars 1999

Modifications Statutaires

Sur proposition du Conseil d'Administration et en application de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée Générale décide de convertir le capital social, exprimé en francs luxembourgeois, en Euro qui constitue, à partir de l'exercice 1999, la devise d'expression du capital social.

Sur proposition du Conseil d'administration et dans le cadre de cette conversion du capital social en Euros, il est décidé de procéder à une augmentation de celui-ci pour le porter à 22.500.000,- Euros, par incorporation de réserves libres, et d'augmenter corrélativement la réserve légale à 2.250.000,- Euros.

L'Assemblée Générale, en application de l'article 1 § 2 de la loi du 10 décembre 1998, décide de supprimer la mention de la valeur nominale des actions représentatives du capital social.

A la suite de quoi, l'article 4, paragraphe premier des statuts est modifié comme suit:

Le capital souscrit de la société s'élève à 22.500.000,- (vingt-deux millions cinq cent mille) Euro divisé en 900.000 (neuf cent mille) actions sans valeur nominale. Les actions sont nominatives et ne peuvent être converties en actions au porteur.

Nominations Statutaires

Réviseur

Pleine et entière décharge est donnée sans restriction au Réviseur Externe (PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. Réviseurs d'Entreprises) pour les fonctions exercées dans le cadre de leur mandat conféré par la précédente Assemblée Générale Statutaire.

Le mandat du Réviseur Externe (PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. Réviseurs d'Entreprises) est reconduit pour une nouvelle durée statutaire d'un an.

Conseil d'Administration

Pleine et entière décharge est donnée sans restrictions aux administrateurs dans le cadre du mandat leur ayant été conféré par la précédente Assemblée Générale Statutaire.

L'Assemblée décide de reconduire les mandats de Messieurs:

- Gilbert Mittler,
- Christian Basecq,
- Marc Schiepers,
- Jean-Marie Moreels,
- Olivier Casse,
- Roger Cocquyt,

- Pierre Detournay,
 - Georges Logelin,
 - Freddy Van Den Spiegel,
 - Patrick Evrard,
- administrateurs sortants et rééligibles, pour une nouvelle durée statutaire d'un an.

L'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, nomme Messieurs:

- Christiaan W. Baron Van Boetzelaer
- Alain Demeur

au titre d'administrateur, pour une durée statutaire d'un an.

Les mandats des Administrateurs et du réviseur externe viendront à échéance à l'Assemblée Générale statutaire de 2000.

Comité de Direction

L'Assemblée Générale passe en revue la composition du Comité de Direction telle qu'elle résulte des décisions du Conseil d'Administration du 1^{er} mars 1999.

Ledit Comité de Direction se compose de:

- Pierre Detournay, Président, Administrateur-Délégué
- Georges Logelin, Administrateur-Délégué,
- Gilbert Mittler, membre,
- Olivier Casse, membre,
- Alain Demeur, membre,
- Pierre Etienne, membre,
- Jean-Luc Gavray, membre,

Luxembourg, le 23 mars 1999.

Pour extrait sincère et conforme
FORTIS BANK LUXEMBOURG
Société Anonyme

G. Logelin P. Detournay
Administrateur-délégué Administrateur-délégué
Président du Comité de Direction

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 1999, vol. 521, fol. 39, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15214/000/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

FOTOINVEST FRANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.174.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société FOTOINVEST FRANCE HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 23 mars 1999 au siège social que:

Monsieur Alain Tircher ayant présenté sa démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Graham J. Wilson, Barrister, demeurant à Luxembourg.

La ratification de la nomination de nommer en remplacement de Monsieur Alain Tircher ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Alain Tircher seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 1999, vol. 521, fol. 49, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15215/520/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

FRONTRUNNER I, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 31.442.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 1999, vol. 521, fol. 44, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(15216/275/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

19977

FRONTRUNNER I, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 31.442.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 15 mars 1999

Il résulte dudit procès-verbal que:

Ont été réélus administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2000:

Messieurs Klas Holmberg, Niels Thygesen, Peter Hofmann, Jhon Mortensen et Alex Schmitt.

A été désigné réviseur d'entreprises pour l'exercice social de 1999: DELOITTE & TOUCHE S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 29 mars 1999.

Pour copie conforme

Pour extrait conforme

Signature

A. Schmit

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 1999, vol. 521, fol. 44, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(15217/275/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

FRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.077.

Les statuts coordonnés suite au conseil d'administration de la société du 21 janvier 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1999.

(15218/024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

GALWAY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 595, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 68.126.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 24 mars 1999 que:

- les démissions de M. Roeland P. Pels, de M. Dirk C. Oppelaar et de Melle Anne Compère en tant qu'administrateurs de la société sont acceptées et les sociétés BELVAUX NOMINEES Ltd., EHLANGE NOMINEES Ltd. et ROCHETTE NOMINEES Ltd., toutes domiciliées à Road Town, Tortola, British Virgin Islands, sont élues nouveaux administrateurs. Elles termineront les mandats des administrateurs démissionnaires;

- la démission de VGD LUXEMBOURG, S.à r.l. de son poste de commissaire aux comptes est acceptée et la société AYAN Ltd., domiciliée à Road Town, Tortola, British Virgin Islands est élue nouveau commissaire aux comptes. Elle terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaires;

- le siège social de la société est transféré du «12, rue Léon Thyges, L-2636 Luxembourg» au «595, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg».

Luxembourg, le 24 mars 1999.

Pour extrait conforme

R. P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 1999, vol. 521, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(15219/724/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

ING INTERNATIONAL (II) ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.641.

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration de la société est à ce jour composé comme suit:

Garry Pieters, Président

Gilles de Hennin

Ronald Kerr

Luxembourg, le 22 mars 1999.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1999, vol. 521, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(15234/062/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

19978

ING INTERNATIONAL (II) ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.641.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration du 5 mars 1999 que:
Le Conseil d'Administration a nommé provisoirement M. Ronald Kerr, membre du Conseil d'Administration, en remplacement de M. Bratin Sanyal, administrateur démissionnaire.
Ces modifications prennent effet au 15 mars 1999.
La nomination de M. Ronald Kerr sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée des actionnaires.
Luxembourg, le 22 mars 1999.

*Pour la société
Signature
Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1999, vol. 521, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15235/062/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

GESTION MAGMA S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.623.

—
L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le deux mars.
Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société en commandite par actions GESTION MAGMA S.C.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 55.623, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 juillet 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 514 du 11 octobre 1996, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire en date du 22 janvier 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 264 du 30 mai 1997.

L'Assemblée est ouverte à quinze heures trente sous la présidence de Madame Juliette Lorang, fondée de pouvoir principale, demeurant à Neihaischen,

qui désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Maître Roberto Truffi, avocat, demeurant à Milan, Italie.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Acceptation de la cession de 100 actions de commandité de Madame Cecilia Danieli à Monsieur Gianpietro Benedetti.

2) Nomination de M. Gianpietro Benedetti comme associé commandité pour une durée illimitée.

3) Modification des articles 11 et 13 des statuts.

4) Adaptation des statuts suite à la pluralité d'associés commandités.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée accepte la cession de 100 (cent) actions de commandité par Madame Cecilia Danieli, administrateur de sociétés, demeurant à Buttrio, Udine, Italie, à Monsieur Gianpietro Benedetti, entrepreneur, demeurant à Campoformido, Udine, Italie.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Gianpietro Benedetti comme associé commandité pour une durée illimitée avec pouvoir de signature individuelle.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 11 des statuts comme suit:

«Madame Cecilia Danieli et Monsieur Gianpietro Benedetti sont associés commandités pour une durée illimitée.

Les associés commandités ont pouvoir de signature individuel.

L'assemblée générale extraordinaire statuant à la majorité relative prévue à l'article 9 et avec le consentement des commandités peut nommer d'autres associés commandités.

En cas de décès, d'incapacité légale ou d'empêchement de l'un des associés commandités, l'autre associé commandité assumera seul la gestion de la Société.

En cas de décès, d'incapacité légale ou d'empêchement des deux associés commandités, les commissaires peuvent désigner un administrateur, associé ou non, qui fera les actes urgents et de simple administration jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des associés qui procédera à la nomination d'un nouveau gérant.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 13 des statuts comme suit:

«La représentation de la société vis-à-vis des tiers et en justice appartient au(x) commandité(s). Ces derniers peuvent nommer des fondés de pouvoir pour des actes individuels ou des catégories d'actes et délivrer des mandats à des avoués et avocats.»

Cinquième résolution

Suite à la pluralité d'associés commandités, les articles suivants sont modifiés comme suit:

«**Art. 7. Deuxième alinéa, dernière phrase.** A de telles fins l'associé devra faire parvenir l'offre par lettre recommandée avec accusé de réception aux commandités contenant l'indication du titre, du bénéficiaire et des conditions de transfert projeté.»

«**Troisième alinéa.** Le ou les commandités transmettront par le même moyen et dans les quinze jours suivant la réception la communication aux autres associés; chacun d'eux pourra accepter l'offre en proportion des actions déjà possédées.»

«**Quatrième alinéa.** L'acceptation devra avoir lieu par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée aux commandités dans le délai de 30 jours à partir de la réception de la communication par l'associé. Le droit de préemption appartenant aux associés qui n'auront pas accepté l'offre accroît celui des associés qui auront communiqué leur acceptation en proportion des actions détenues par chacun d'eux.»

«**Cinquième alinéa.** Les actions offertes doivent être transférées dans le délai d'un mois à partir de la date à laquelle les commandités auront communiqué à l'actionnaire qui entend céder ses parts l'acceptation de son offre d'option avec l'indication des associés en faveur desquels la cession et les quantités à transférer à chacun d'eux sera réalisée.»

«**Dixième alinéa.** En cas de vente forcée des actions, même par suite de faillite d'un associé, la vente qui devra être notifiée aux commandités par le créancier, est privée d'effets à l'égard de la société si dans le délai de dix jours à partir de l'adjudication la société présente un autre acheteur qui rachète les actions au même prix et dans les trois jours à partir de la présentation de cet acheteur.»

«**Art. 10. Premier alinéa.** L'Assemblée est présidée par un associé commandité, et en cas d'absence ou d'empêchement des associés commandités, par la personne désignée par l'assemblée.»

«**Art. 12.** La gestion ordinaire et extraordinaire de la société, avec faculté d'accomplir tous les actes, même de disposition, considérés comme opportuns pour la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi réserve expressément à l'assemblée, appartient aux commandités.»

«**Art. 14.** Une rétribution annuelle revient aux commandités et sera déterminée par l'assemblée qui pourra être proportionnée, en tout ou en partie, aux résultats de l'exercice. Ils auront également droit au remboursement des frais supportés par eux en raison de leur fonction.»

«**Art. 18.** Les gérants pourront décider la distribution d'acomptes sur dividendes dans les limites et dans les formes prévues par la loi.»

Les modifications statutaires ci-dessus ont lieu avec l'accord exprès des associés commandités Madame Cecilia Danieli et Monsieur Gianpietro Benedetti, dûment représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Lorang, A. Siebenaler, R. Truffi, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 1999, vol. 115S, fol. 35, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 1999.

F. Baden.

(15220/200/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

19980

GESTION MAGMA S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.623.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 1999.

F. Baden.

(15221/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

GIEGIULUX S.A., Société Anonyme de droit luxembourgeois.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 58.458.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 1999, vol. 521, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Agent domiciliataire

(15222/046/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

GOLD CREST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.079.

Les statuts coordonnés suite au conseil d'administration de la société du 21 janvier 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1999.

(15223/024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

HYPOLUX PORTFOLIO MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 48.881.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1999, vol. 520, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 1999.

F. Baden
Notaire

(15224/200/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

HYPOVEREINSBANK LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 9.989.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1999, vol. 520, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 1999.

F. Baden
Notaire

(15225/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

INDUSTRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 33.400.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 30 mars 1999, vol. 521, fol. 47, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 1999.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(15229/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

19981

IBERILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre.

Conseil d'Administration tenu au 25B, boulevard Royal, à L-2449 Luxembourg, le 8 décembre 1998

Présents:

Paul Thiry, Administrateur-Délégué

Eugène Moutschen, Administrateur

René Pons, Administrateur

La séance du conseil d'administration s'ouvre à 14.30 heures sous la présidence de Monsieur Paul Thiry.

L'ordre du jour porte sur:

1. Approbation de la modification du siège social

Délibérations

1. Le Conseil d'administration acte le transfert du siège social et de la porter, à partir du 1^{er} janvier 1999, à l'avenue du X Septembre 103, L-2551 Luxembourg.

P. Thiry

E. Moutschen

R. Pons

Président

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 1999, vol. 521, fol. 43, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15226/514/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

**MARTEC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(vormals INDU PRO S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

H. R. Luxembourg B 65.815.

Im Jahre eintausendneunhundertneunundneunzig, den zehnten März.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitze in Luxembourg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft INDU PRO S.A. mit Sitz in Luxembourg, R. C. Nummer B 65.815, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 29. Juli 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 778 vom 26. Oktober 1998, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung beginnt um elf Uhr fünfundvierzig unter dem Vorsitz von Frau Nicole Reinert, Privatbeamtin, wohnhaft in Konz (Deutschland).

Dieselbe ernennt zur Schriftführerin Frau Anela Kalac, Privatbeamtin, wohnhaft in Schiffingen.

Zum Stimmzähler wird ernannt Fräulein Andrea Hoffmann, Privatbeamtin, wohnhaft in Langsur (Deutschland).

Sodann stellt die Vorsitzende fest:

1. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Bureau der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die eintausendzweihundertfünfzig Aktien mit einem Nennwert von je eintausend Luxemburger Franken, welche das gesamte Kapital von einer Million zweihundertfünfzigtausend Luxemburger Franken darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle anwesenden und vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

III. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1) Umbenennung der Gesellschaftsbezeichnung in MARTEC INTERNATIONAL S.A. und entsprechende Abänderung des ersten Absatzes von Artikel 1 der Satzung.

2) Rücktritt und Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder Herrn Simon Peter Elmont und Herr Philip Croshaw.

3) Ernennung von Herrn Percy James Williams und Herrn Paul Joseph Williams zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern.

4) Verschiedenes.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, die Bezeichnung der Gesellschaft in MARTEC INTERNATIONAL S.A., umzubenennen.

Infolgedessen wird der erste Absatz von Artikel 1 der Satzung in Zukunft wie folgt lauten:

«**Art. 1. Erster Absatz.** Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung MARTEC INTERNATIONAL S.A.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt der beiden Verwaltungsratsmitglieder, Herrn Philip Croshaw, corporate consultant, wohnhaft in Sark (Channel Islands) und Herrn Simon Peter Elmont, corporate consultant, wohnhaft in Sark (Channel Islands) an.

Durch Spezialvotum erteilt sie ihnen Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tag.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, folgende Personen zu Verwaltungsratsmitgliedern zu ernennen:

- Herr Percy James Williams, corporate consultant, wohnhaft in Sark (Channel Islands) und,
- Herrn Paul Joseph Williams, corporate consultant, wohnhaft in Sark (Channel Islands).

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärte die Vorsitzende die Versammlung um zwölf Uhr für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparentinnen, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: N. Reinert, A. Kalac, A. Hoffmann, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 1999, vol. 115S, fol. 58, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 30. März 1999.

A. Schwachtgen.

(15227/230/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

**MARTEC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. INDU PRO S.A.).**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 65.815.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 205 du 10 mars 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 31 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(15228/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

**INFOBASE EUROPE S.A., Société Anonyme,
(anc. INFOBASE LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-7308 Heisdorf, 5, rue Jean De Beck.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le douze février.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INFOBASE LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-4994 Schouweiler, 25, route de Longwy, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 octobre 1995, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 7 du 05 janvier 1996, page 290.

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur James White, administrateur de société, demeurant au 11, avenue Ernest Renan, B-1030 Bruxelles.

L'assemblée choisit comme secrétaire Madame Myriame Arnould, employée, demeurant au 143, drève du Corps de Garde, B-7850 Petit-Engnien.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Odekerken, employé, demeurant à B-4824 Fleron, Vallée des Saules.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressé par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- a.- Changement du nom de la société et modification de l'article 1^{er}, alinéa 1, des statuts.
- b.- Transfert du siège social de la société et modification de l'article 1^{er}, alinéa 12, des statuts.
- c.- Modification de l'objet social et modification de l'article 3, alinéa 1, des statuts.
- d.- Révocation de Madame Nathalie Arnould de sa fonction de commissaire aux comptes.
- e.- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour, et après délibération, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer le nom de la société en INFOBASE EUROPE S.A. et de changer l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Forme, Dénomination, Siège.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous la forme d'une société anonyme, sous la dénomination de INFOBASE EUROPE S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de L-4994 Schouweiler, 25, route de Longwy à L-7308 Heisdorf, 5, rue Jean De Beck et de modifier l'article 1^{er}, alinéa 2, des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. alinéa 2.** Le siège social de la société est établi à Heisdorf.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social et de donner la teneur suivante à l'article 3, alinéa 1^{er}, des statuts:

«**Article 3. Alinéa 1.** La société a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, pour le compte propre ou pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la location, la représentation, l'exploitation de brevets et licences en matière de logiciels informatiques, de matériel informatique, de bureau-tique, d'organisation, la prestation de services, la formation, l'écolage, l'assistance économique et comptable, le conseil en organisation, en informatique et en information, ainsi que toutes opérations quelconques ressortant du domaine intellectuel.»

Quatrième et dernière résolution

Madame Nathalie Arnould est révoquée de sa fonction de commissaire aux comptes et décharge lui est donnée pour sa fonction.

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de six (6) ans Monsieur Pierre Odekerken, prénommé. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

Estimation des frais

Le montant de tous les frais incombant à la société en vertu des présentes, est estimé à 25.000,- francs.

Dont acte, fait et passé à Clervaux, en l'étude du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Le montant de tous les frais incombant à la société en vertu des présentes, est estimé à 25.000,- francs.

Dont acte, fait et passé à Clervaux, en date du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. White, M. Arnould, P. Odekerken, M. Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 18 février 1999, vol. 347, fol. 28, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 22 mars 1999.

M. Weinandy.

(15230/238/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

**INFOBASE EUROPE S.A., Société Anonyme,
(anc. INFOBASE LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-7308 Heisdorf, 5, rue Jean De Beck.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 22 mars 1999.

M. Weinandy.

(15231/238/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

JABIRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 55.598.

Il résulte de la décision de l'associé unique en date du 24 mars 1999 que:

1. Suite à la démission de Monsieur Benoît Sirot, démissionnaire, est appelé aux fonctions de Gérant, Monsieur Frédéric Noel, demeurant à L-Sanem, pour une durée illimitée.

2. Décharge est donnée au Gérant sortant de la société pour l'exercice de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 1999.

JABIRO S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 1999, vol. 521, fol. 50, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15244/058/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

19984

INIZIATIVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.159.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 1999, vol. 521, fol. 40, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour INIZIATIVA S.A.

SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(15236/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

INIZIATIVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.159.

En vertu des pouvoirs lui conférés par le Conseil d'Administration tenu en date du 26 septembre 1997, Monsieur Lorenzo Rossi di Montelera délègue à Monsieur Filippo Recami, né à Genova (I), le 28 février 1951, les pouvoirs suivants:

1. Contrats de travail

- embaucher, suspendre, licencier et régler les sommes dues au personnel, en établir les conditions, les titres et les niveaux contractuels, administrer le personnel même en ce qui concerne l'aspect disciplinaire avec la faculté de représenter la société devant les inspectorats du travail, les organisations syndicales et les organismes de Sécurité sociale et d'assurance.

2. Achat et vente de titres et participations

- vendre et acheter obligations, nationales et étrangères, publiques et privées (les titres émis ou garantis par l'Etat y compris), ainsi que vendre et acheter des devises de n'importe quelle nature, avec la faculté d'effectuer les susdites opérations au moyen de télégramme, câblogramme ou télex; apposer les timbres fiscaux et les endos sur les titres en propriété, en possession ou détention de la société, perdus, soustraits ou détruits, effectuer les notifications des décrets relatifs, résister aux oppositions et accomplir tout acte utile à cette fin;

- acheter, céder, échanger et conférer des participations et des intéressements dans des sociétés ou des organismes autres, pour des montants non supérieurs à lires 100.000.000 (cent millions); constituer des sociétés et/ou souscrire des capitaux sociaux dans des autres sociétés pour des quotes-parts non supérieures à lires 100.000.000 (cent millions);

- toutes ces opérations ne peuvent être accomplies que dans la limite de la ligne de crédit.

3. Rapports bancaires et de financement

- stipuler avec les Banques, les Instituts de crédit, les sociétés ou les organismes, des contrats d'ouverture de crédit et d'anticipation sur titres de n'importe quelle nature, avec signature individuelle jusqu'à lires 100.000.000 (cent millions) pour chaque contrat et avec signature jointe d'un administrateur pour des montants supérieurs; ouvrir et clôturer des dépôts et des comptes courants, soit bancaires, soit postaux, au nom de la société; effectuer des retraits et des virements sur les comptes actifs et passifs au nom de la société, même à découvert, mais dans les limites des crédits accordés, en signant des chèques, des dispositions, des quittances, louer et terminer la location de coffres-forts et coffrets de sûreté, les ouvrir et en retirer le contenu; effectuer les opérations de factoring dans la limite de lires 500.000.000 (cinq cent millions) pour chaque opération.

4. Encaissements et paiements

- exiger, retirer, encaisser les créances, les sommes, les valeurs, les titres et les effets dûs à la société par des autorités officielles quelconque ou par quelconque organisme, société ou personne, en délivrant des quittances libératoires et des décharges, discuter et liquider les comptes, les factures, les documents de dette et de crédit, octroyer et obtenir des escomptes et des réductions, effectuer les paiements.

5. Chèques et titres de créance

- endosser, négocier, exiger les chèques, les mandats-postaux, les mandats télégraphiques et bancaires, les bons, les mandats de paiements et n'importe quel autre titre ou effet de commerce émis en faveur de la société, pour quelconque motif, y compris les lettres de change, en signant les documents et endos relatifs et en délivrant les quittances nécessaires, émettre des traites et accomplir toute opération connexe (l'émission de billets à ordre et l'acceptation de traites); escompter le portefeuille de la société en signant les endos nécessaires.

6. Récupérations de créances

- ouvrir et poursuivre des actions judiciaires dans l'intérêt de la société, même dans la position de demanderesse, afin de récupérer les créances relatives à l'activité sociale.

7. Dépôts en caution et en garantie

- recevoir et constituer, restituer et retirer les dépôts de sommes, les titres et les valeurs en caution, en garantie, en garde ou en administration, délivrant et recevant des documents libératoires et des quittances.

8. Protestations et procédures relatives aux concours de créanciers

- dresser des protestations et intimer des jonctions, procéder aux actes conservatoires et exécutoires, intervenir dans les procédures de faillite, produire des créances dans les faillites, voter dans les procédures de faillite, exiger des répartitions partielles et définitives, intervenir dans les compromis pour les approuver ou les rejeter.

9. Déclarations fiscales et administratives

- veiller à l'observation de toutes les normes administratives et fiscales, et à cette fin signer des dénonciations, des déclarations et des certifications, même de nature fiscale, faisant exception pour les actes pour lesquels la loi prévoit exclusivement la souscription des représentants légaux; accomplir toute démarche conformément aux prescriptions légales en vigueur.

10. Contentieux fiscal et administratif

- traiter et définir les dossiers administratifs et fiscaux en particulier, auprès des Autorités et des Administrations de l'Etat et Municipales, du Ministère des Finances et des autorités fiscales, sur les impôts directs et indirects, pour toute vérification et définition d'impôts, avec toute faculté inhérente.

11. Courrier

- signer, dans les limites des pouvoirs susmentionnés, le courrier de la société.

Sincère et conforme
Pour L. Rossi di Montelera
SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 1999, vol. 521, fol. 45, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15237/795/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

INIZIATIVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.159.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire Reportée du 19 janvier 1999

- Les mandats d'Administrateur de Messieurs Lorenzo Rossi Di Montelera, administrateur de sociétés, CH-Genève, Ernesto Porro, administrateur de sociétés, CH-Genève, et Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, L-Howald, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

- Sont nommés nouveaux Administrateurs Monsieur Gérald Berclaz et Filippo Recami.

- Le mandat du Commissaire aux Comptes, la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Certifié sincère et conforme
Pour INIZIATIVA S.A.
SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 1999, vol. 521, fol. 40, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15238/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

INTER FOREST TRADING, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 56.354.

—
L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le six novembre.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTER FOREST TRADING établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal et inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B 56.354, sous la présidence de Monsieur Heij Leendert à 10.00 heures.

Le président nomme secrétaire Madame Karin Van Den Broek.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Heij Simon Nicolaas.

Les actionnaires sont renseignés sur une liste des présences, annexée au présent procès-verbal dont il résulte que l'intégralité des cent actions émises est réunie pour que l'assemblée générale puisse valablement délibérer.

Monsieur le Président expose ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire, qui prévoit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social vers L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
2. Nomination de Simon Nicolaas Heij, demeurant à B-2000 Antwerpen, en remplacement de l'administrateur décédé Monsieur Wilhelmus Cornelis Heij.
3. Démission avec pleine et entière décharge au commissaire aux comptes Madame Karin Van Den Broek.
4. Nomination de la société anonyme INTERNATIONAL COMPANY SERVICE LUXEMBOURG S.A., établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue, RCS Luxembourg B 59.351, en remplacement du commissaire démissionnaire.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour les actionnaires ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

19986

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social vers L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Simon Nicolaas Heij, demeurant à B-2000 Antwerpen, Verbindingsdok - Oostkai 5 Bte 3, en tant qu'administrateur, en remplacement de l'administrateur décédé Monsieur Wilhelmus Cornelis Heij.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne démission avec pleine et entière décharge au commissaire aux comptes Madame Karin Van Den Broek.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale nomme la société anonyme INTERNATIONAL COMPANY SERVICE LUXEMBOURG S.A., établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue, RCS Luxembourg B 59.351, en tant que commissaire, en remplacement du commissaire démissionnaire.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée à 11.00 heures.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1999, vol. 520, fol. 98, case 6. – Reçu 500 francs.

Signature Signature Signature

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15239/000/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

INTERNATIONAL COMPANY SERVICE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

Procès - verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue ce jour au siège social à 10.00 heures.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le 16 mars.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la S.A. INTERNATIONAL COMPANY SERVICE LUXEMBOURG, en abrégé ICSL S.A., établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B 59.531, sous la présidence de Monsieur Maenhout Freddy.

Le président désigne Madame Warmont Francine comme Secrétaire.

L'assemblée choisit comme Scrutateur Monsieur Bauthier Laurent.

Les actionnaires sont renseignés sur une liste des présences, annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président expose ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire, qui prévoit:

Ordre du jour:

1. Présentation des sommes encaissées par Monsieur Udo Pontzen et Consorts auprès de nos clients et non reversées par ce dernier au profit de la S.A. ICSL.
2. Révocation ou démission de la société EUROPEAN BUSINESS OFFICE Inc. de son poste d'administrateur;
3. Révocation ou démission de la société UBINVEST GROUP USA de son poste d'administrateur;
4. Révocation ou démission de Monsieur Udo Pontzen de son poste de vice-président du conseil d'administration.
5. Proposition de nomination d'un nouvel administrateur.

Délibération

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, les actionnaires ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée révoque, avec effet immédiat, EUROPEAN BUSINESS OFFICE Inc., une société anonyme du droit de l'Etat du Delaware. établie et ayant son siège social à Dover Delaware (USA) - Loockermanstreet, 15, en sa qualité d'administrateur.

Deuxième résolution

L'assemblée révoque, avec effet immédiat, UBINVEST GROUP USA, une société anonyme du droit de l'Etat du Delaware, établie et ayant son siège social à Dover Delaware (USA) - Loockermanstreet, 15, en sa qualité d'administrateur.

Troisième résolution

L'assemblée révoque, avec effet immédiat, Monsieur Udo Pontzen de son poste de vice-président du Conseil d'Administration.

Quatrième résolution

L'assemblée nomme Madame Liroux Véronique, employée, demeurant à Moustier-sur-Sambre, 126, rue de la Fabrique, au poste d'administrateur, en remplacement de l'administrateur révoqué.

Cinquième résolution

Le mandat des administrateurs expirera lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001.
Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée à 11.00 heures.

19987

F. Maenhout F. Warmont L. Bauthier V. Liroux
Président Secrétaire Scrutateur

Liste détaillée des sommes encaissées par Monsieur Udo Pontzen

S.A. FACE	du 8 août 1997 au 30 novembre 1998	16 x 7.500 LUF =	120.000 LUF
SCI P&P COMPANY	du 8 août 1997 au 30 novembre 1998	16 x 7.500 LUF =	120.000 LUF
S.A. MILINVEST	du 1 ^{er} juin 1997 au 30 mai 1998	12 x 7.500 LUF =	90.000 LUF
	frais de comptabilité		55.000 LUF
S.A. VERILUX	du 15 juillet 1997 au 31 juillet 1998	12 x 7.500 LUF =	90.000 LUE
S.A. SEGALUX	du 1 ^{er} janvier 1998 au 31 décembre 1998	12 x 5.500 LUF =	66.000 LUF
S.A. LA POTERIE	du 8 janvier 1998 au 31 décembre 1998	12 x 7.500 LUF =	90.000 LUF
S.A. C.M.D.B.	du 1 ^{er} janvier 1998 au 14 août 1998	7,5 X 7.500 LUF =	56.250 LUF
S.A. FULL MUSIC SERVICES	du 1 ^{er} janvier 1998 au 31 décembre 1998	12 x 7.500 LUF =	90.000 LUF
S.A. HEAVY DUTY CONSULT	du 1 ^{er} janvier 1998 au 31 décembre 1998	12 x 7.500 LUF =	90.000 LUF
S.A. PROTECTCAR TECNICS	du 1 ^{er} septembre 1997 au 31 juillet 1998	11 x 7.500 LUF =	82.500 LUF
CHRISTMAS COMPANY	du 1 ^{er} janvier 1998 au 31 décembre 1998	12 x 7.500 LUF =	90.000 LUF
S.A. UCA	du 16 juillet 1997 au 15 juillet 1998	12 x 7.500 LUF =	90.000 LUF
Total:			1.129.750 LUF
TVA 15 %:			169.463 LUF
Total TVA comprise:			1.299.213 LUF

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1999, vol. 520, fol. 98, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15240/000/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

**COOPERATION DU PACIFIQUE S.A. Soparfi, S.A., Société Anonyme,
(anc. KGE-FINANZTECHNOLOGIE S.A.H., Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 57, rue Glesener.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux.

S'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme holding KGE-FINANZTECHNOLOGIE S.A.H., avec siège social à L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 novembre 1991, publiée au Mémorial C de 1992, page 8436.

La séance est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Monsieur Jean Reicherts, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme secrétaire/scrutateur Madame Souad El Rhaffouli, employée privée, demeurant à Belvaux.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur liste de présence, signée par les actionnaires présents et par le mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent de référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre de jour:

a.- Changement du nom de la société en COOPERATION DU PACIFIQUE S.A., Soparfi, et modification de l'article 1^{er} des statuts.

b.- Changement du siège de la société.

c.- Modification du conseil d'administration.

d.- Modification des pouvoirs des administrateurs.

e.- Modification de l'objet social et adaptation subséquente de l'article 4 § 4 et ajoute d'un § 5.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour, et après délibération, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de KGE-FINANZTECHNOLOGIE S.A.H. en COOPERATION DU PACIFIQUE S.A., Soparfi, et de modifier l'article 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1.** Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen, welche später Gesellschafter der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung COOPERATIVE DU PACIFIQUE S.A., Soparfi, gegründet.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer le siège de la société de L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris à L-1631 Luxembourg, 57, rue Glesener.

Troisième résolution

L'assemblée décide, à l'unanimité, de révoquer le conseil d'administration et de donner décharge aux administrateurs.

Sont nommés administrateurs pour une durée de cinq ans:

- A) Monsieur Jean Reicherts, prénommé, administrateur délégué.
- B) Monsieur Robert Reicherts Junior, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- C) Madame Souad El Rhaffouli, prénommée.

Quatrième résolution

L'assemblée décide, à l'unanimité, que la société est valablement représentée par la signature individuelle de chaque administrateur.

Cinquième et dernière résolution

L'assemblée décide, à l'unanimité, de remplacer le § 4 de l'article 4 par le texte suivant:

«§ 4. Die Gesellschaft ist des weiteren ermächtigt alle Arten von industriellen und finanziellen oder Immobilien-Transaktionen im Grossherzogtum Luxemburg und im Ausland zu tätigen, welche direkt oder indirekt, ganz oder teilweise mit dem Gesellschaftszweck verbunden werden können und der Entwicklung der Gesellschaft förderlich sind.»
et d'ajouter un § 5 avec la teneur suivante:

«§ 5. Die Gesellschaft kann ihren Gesellschaftszweck direkt oder indirekt, im eigenen Namen oder für Rechnung Dritter, allein oder in Vereinigung mit anderen Personen verfolgen und jede Transaktion tätigen die dem Gesellschaftszweck oder denjenigen der Gesellschaften, in denen sie eine Beteiligung hält, fördert.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 16.20 heures.

Estimation des frais

Le montant de tous les frais incombant à la société en vertu des présentes est estimé à 20.000,- francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Reicherts, S. Rhaffouli, M. Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 4 mars 1999, vol. 347, fol. 34, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clevaux, le 22 mars 1999.

M. Weinandy.

(15245/238/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

**COOPERATION DU PACIFIQUE S.A. Soparfi, S.A., Société Anonyme,
(anc. KGE-FINANZTECHNOLOGIE S.A.H., Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 57, rue Glesener.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clevaux, le 23 mars 1999.

M. Weinandy.

(15246/238/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

INVESTORS MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 27.637.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 1999, vol. 521, fol. 45, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le liquidateur

(15241/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

INVESTORS MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 27.637.

Le bilan de clôture au 4 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 1999, vol. 521, fol. 45, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le liquidateur

(15242/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

19989

INVESTORS MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 27.637.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale, qui s'est tenue en date du 12 mars 1999 que

1. le rapport des commissaires spéciaux sur la gestion de la liquidation et de la dissolution de la société a été approuvé.
2. l'assemblée a accordé décharge pleine de leurs missions respectives au liquidateur, aux administrateurs et aux commissaires.
3. l'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société.
4. les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la société, 23, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 mars 1999.

Pour extrait conforme
Signature
Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 1999, vol. 521, fol. 45, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15243/535/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

NAVY BLUE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 66.501.

—
L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le cinq mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NAVY BLUE, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 66.501, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 896 du 11 décembre 1998.

L'Assemblée est ouverte à dix heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Fred Molitor, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Tanja Dahm, employée privée, demeurant à Diekirch.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Augmentation de capital de LUF 5.750.000,-, entièrement libéré en espèces pour le porter de LUF 1.250.000,- à LUF 7.000.000,-, par l'émission de 5.750 actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune, à souscrire entièrement par ANCHORAGE S.A.

2) Modification de l'objet de la société de la façon suivante: enlever dans l'objet initial le mot «location».

3) Modification des articles 4 et 5 en conséquence.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (5.750.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à sept millions de francs luxembourgeois (7.000.000,- LUF) par la création et l'émission de cinq mille sept cent cinquante (5.750) actions nouvelles de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

L'Assemblée admet la société anonyme ANCHORAGE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, à la souscription des cinq mille sept cent cinquante (5.750) actions nouvelles, l'autre actionnaire renonçant à son droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les cinq mille sept cent cinquante (5.750) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société anonyme ANCHORAGE S.A.,

ici représentée par Monsieur Fred Molitor, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 4 février 1999.

Les cinq mille sept cent cinquante (5.750) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de cinq millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (5.750.000,- LUF) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à sept millions de francs luxembourgeois (7.000.000,- LUF) représenté par sept mille (7.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'enlever dans l'objet initial le mot «location» et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 4 des statuts comme suit:

«La société a pour objet l'achat et la vente de bâtiments de plaisance.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de cent dix mille francs luxembourgeois (110.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Molitor, M. Strauss, T. Dahm, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 115S, fol. 39, case 1. – Reçu 57.500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 1999.

F. Baden.

(15272/200/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

NAVY BLUE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 66.501.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 1999.

F. Baden.

(15273/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

LAKSHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 29.582.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 1999, vol. 521, fol. 38, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 1999.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(15248/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

LAKSHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 29.582.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 1999, vol. 521, fol. 38, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 1999.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(15249/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

19991

LAKSHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 29.582.

Composition actuelle du conseil d'administration:

- Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président du conseil d'Administration
- Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Luxembourg, Administrateur-délégué
- ARMOR S.A., 16, allée Marconi, Luxembourg, Administrateur.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 1999, vol. 521, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15250/504/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

LA POTERIE, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 62.137.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le cinq janvier.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LA POTERIE établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B 62.137, sous la présidence de Madame Mean Geneviève à 14.00 heures.

Le président nomme secrétaire la société de droit de l'Etat du Delaware TOWING INTERNATIONAL COMPANY, INC, représentée par Monsieur Maenhout Freddy.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Van Rutten Madeleine.

Les actionnaires sont renseignés sur une liste des présences, annexée au présent procès-verbal dont il résulte que l'intégralité des cent actions émises est réunie pour que l'assemblée générale puisse valablement délibérer.

Madame le Président expose ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire, qui prévoit:

Ordre du jour:

1. Révocation avec effet immédiat de Madame Van Rutten Marianne de son poste d'administrateur.
2. Nomination de Madame Van Rutten Madeleine au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur révoqué.
3. Fixation de la durée des mandats du conseil d'administration.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour les actionnaires ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée révoque avec effet immédiat Madame Van Rutten Marianne en sa qualité d'administrateur.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme Madame Van Rutten Madeleine, employée, demeurant à B-1471 Genappe, Chaussée de Charleroi 32, administrateur, en remplacement de l'administrateur révoqué.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs expirera lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée à 15.00 heures.

Signature	Signature	Signature
(Président)	(Secrétaire)	(Scrutateur)

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 1999, vol. 520, fol. 98, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15251/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

LAURIANE INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 42.097.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 1999, vol. 521, fol. 41, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 1999.

R. P. Pels.

(15252/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 1999.

19992

INTERNATIONAL CAPITAL INVESTMENTS COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 38.612.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 juin 1999 à 14.30 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1998.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Ratification de la cooptation d'Administrateurs et décharge à accorder aux Administrateurs démissionnaires.
6. Divers.

I (02260/520/17)

Le Conseil d'Administration.

VALLEROY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 37.118.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 juin 1999 à 16.30 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1998.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Réélections statutaires.
6. Divers.

I (02261/520/17)

Le Conseil d'Administration.

ELYSEES MONETAIRE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 25.791.

Les actionnaires d'ELYSEES MONETAIRE, sont invités à participer à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

modificative des statuts qui se tiendra à Luxembourg, 39, allée Scheffer le 9 juillet 1999 à 10.00 heures. L'ordre du jour sera le suivant:

Ordre du jour:

1. Modifier les statuts afin de permettre l'apport de la société à une société tierce, par l'adjonction d'un article libellé de la façon suivante: «Sur décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, la Société peut procéder à un apport de ses actifs à un autre OPC de droit luxembourgeois relevant de la partie I de la loi du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif. La décision relative à l'apport peut être prise sans quorum de présence, et l'adoption des résolutions nécessite la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.».
 2. Apporter les actifs de ELYSEES MONETAIRE dans le compartiment EXATIS EURO RESERVE.
 3. Acter que la décision d'apport produira ses effets un mois après l'issue à la présente assemblée, soit le 9 août 1999. Jusqu'à cette date, tout investisseur pourra racheter ses actions sans frais supplémentaires.
- Toute action donne droit à une voix. Toute actionnaire peut se faire représenter par le biais d'une procuration. Les procurations devront parvenir au siège social de la société 48 heures au moins avant l'assemblée.
- Pour tenir valablement l'assemblée, aucun quorum de présence n'est requis. Les décisions seront votées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

I (02425/005/24)

Le Conseil d'Administration.

19993

SCAC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 15.849.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 1999 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1993, 1994, 1995, 1996, 1997 et 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (02514/795/16)

Le Conseil d'Administration.

MARNATMAJ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.436.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 1999 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (02515/795/15)

Le Conseil d'Administration.

**S.IN.I.T., SOCIETE INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENTS TECHNIQUES S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.253.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 1999 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (02516/795/16)

Le Conseil d'Administration.

GENESE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.977.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 1999 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

19994

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers.

I (02517/795/16)

Le Conseil d'Administration.

BANAUDI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 26.947.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 1999 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1994, 1995, 1996, 1997 et 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02518/795/15)

Le Conseil d'Administration.

ALBA FININ S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 52.799.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 25, 1999 at 4.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1998
3. Ratification of the co-option of a Director
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
5. Miscellaneous.

I (02519/795/16)

The Board of Directors.

JAVI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.061.

Les actionnaires et porteurs de parts de fondateur sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 juin 1999 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1995, 1996, 1997 et 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (02520/795/15)

Le Conseil d'Administration.

LMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.450.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 juin 1999 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

19995

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Nominations statutaires
6. Divers.

I (02521/795/17)

Le Conseil d'Administration.

PUSHKA REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.086.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 juin 1999 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers.

I (02522/795/16)

Le Conseil d'Administration.

I.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.587.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 24 juin 1999 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1997 et 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Décharge spéciale aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant la période du 1^{er} janvier 1999 au jour de l'Assemblée
5. Acceptation de la démission de tous les Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et nomination de leurs remplaçants
6. Conversion du capital social en Euro
7. Transfert du siège social
8. Divers.

I (02674/795/20)

Le Conseil d'Administration.

A.S.M. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 34.024.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 1999 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

19996

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Conversion en euros du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998

I (02675/506/20)

Le Conseil d'Administration.

CODEPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 25.961.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 1999 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02676/506/15)

Le Conseil d'Administration.

LATINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 26.572.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 1999 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02677/506/15)

Le Conseil d'Administration.

BEVERAGE INDUSTRIAL PRIVATE LABEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.877.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 24 juin 1999 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Diver

I (02678/029/20)

Le Conseil d'Administration.

19997

DELTA LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 40.005.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 24 juin 1999 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Conversion du capital social en Euros
8. Divers

I (02679/029/21)

Le Conseil d'Administration.

PROMETA, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 4.783.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 24 juin 1999 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

I (02680/029/20)

Le Conseil d'Administration.

CANOTIERS DE SAVOIE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 65.831.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 25 juin 1999 à 16.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02681/029/19)

Le Conseil d'Administration

19998

ALIFINCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 25.045.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 25 juin 1999 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
7. Conversion du capital social en Euros
8. Divers

I (02682/029/21)

Le Conseil d'Administration.

EURO.I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.392.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 25 juin 1999 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

I (02683/029/20)

Le Conseil d'Administration.

RIMAR INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 24.966.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 25 juin 1999 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

I (02684/029/20)

Le Conseil d'Administration.

19999

BYBLOS FINANCING HOLDING («B.A.R.A.F.») S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 13.258.

The shareholders of BYBLOS FINANCING HOLDING S.A. are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of the company to be held at the head office in Luxembourg, on *June 21, 1999* at 11.00 a.m. in order to take decisions on the following agenda:

Agenda:

1. To approve the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor for the year ending 31st December 1998.
2. To approve the balance sheet and the profit and loss statement as at December 31st, 1998 and the appropriation of profits.
3. To give discharge to the Directors and to the Statutory Auditor in the execution of their duties during the year 1998.
4. To elect the Statutory Auditor.
5. Miscellaneous.

I (02750/005/19)

The Board of Directors.

HIGH SPIRIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 20.459.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *22 juin 1999* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1998, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1998.
4. Divers.

I (02752/005/15)

Le Conseil d'Administration.

LUGESCA,

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION ET DE CAPITALISATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 4.952A.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le *jeudi 24 juin 1999* à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1998.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1998 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nomination statutaire.
5. Divers.

I (02754/008/17)

Le Conseil d'Administration.

DEWAPLUS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 22.784.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la SICAV DEWAPLUS à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le *jeudi 24 juin 1999* à 14.00 heures au siège social de la BANQUE DE LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

20000

Ordre du jour:

Refonte complète des statuts afin d'adopter la structure d'une SICAV à compartiments multiples et de donner pouvoir au Conseil d'Administration de créer, de fermer et de fusionner des compartiments et de créer, à l'intérieur de chaque compartiment, différentes classes d'actions.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès de:

BANQUE DE LUXEMBOURG S.A.

14, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

BANQUE DEWAAY S.A.

1, boulevard Anspach

B-1000 Bruxelles.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée ne délibérera valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Le projet de texte des statuts coordonnés comprenant les changements proposés ainsi que du prospectus d'émission sont à la disposition des Actionnaires pour examen au siège social de la SICAV et auprès des agents repris ci-dessus.

Entretiens, les Actionnaires qui seraient opposés aux changements proposés peuvent demander le remboursement de leurs actions aux conditions du prospectus d'émission sans application de frais de sortie.

I (02758/755/30)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE DE LA CREUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.810.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 28 juin 1999 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02872/755/17)

Le Conseil d'Administration.

MAGARA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.851.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 28 juin 1999 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02873/755/17)

Le Conseil d'Administration.

COOPERATIVE DES CHEMINOTS TROISVIERGES, Société Coopérative.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 74, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 479.

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer les associés de la COOPERATIVE DES CHEMINOTS DE TROISVIERGES à

20001

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 7 juillet 1999 à 15.00 heures à l'Hôtel-Restaurant du Chemin de Fer, 23, rue d'Asselborn, L-9907 Troisvierges, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Mise en liquidation de la coopérative.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs conformément à l'article 144 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
3. Nomination d'un commissaire à la liquidation.
4. Destination du fonds social.
5. Divers.

Les actionnaires sont informés que cette Assemblée a besoin d'un quorum de présence de 50 % des associés pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des 3/4 des voix des associés présents ou représentés.

I (02894/755/22)

SCHRODERS ASIA PACIFIC GROWTH FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 25.171.

—
As the extraordinary general meeting of shareholders held on 31 May 1999 was not able to deliberate and vote on the items of the agenda due to the lack of quorum, notice is hereby given that an

ADJOURNED EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders of SCHRODERS ASIA PACIFIC GROWTH FUND, SICAV (the «Company») will be held at the offices of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG at 50, avenue J. F. Kennedy in L-2951 Luxembourg, on 9th July 1999 at 2.30 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. To resolve on the liquidation of the Company.
2. To appoint a liquidator.

The quorum required for this adjourned meeting shall be those persons present in person or by proxy and the resolutions will be passed by a majority of two-thirds of the shares represented at such meeting.

Shareholders may vote in person or by proxy.

Shareholders who are not able to attend this extraordinary general meeting, are kindly requested to execute a proxy form and return it to the registered office of the Company. To be valid, the proxy should be delivered to the offices of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., 50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg by 4.00 p.m. on the business day preceding the date of the meeting.

The period given to Shareholders to redeem their shares in the Company is extended to 7th July 1999 12.00, Luxembourg time.

I (02896/755/24)

The Board of Directors.

NOVIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 64.993.

—
Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 28 juin 1999 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02946/755/17)

Le Conseil d'Administration.

20002

RUSH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 55.486.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *14 juin 1999* à 10.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (01948/520/16)

Le Conseil d'Administration.

DOUBLE ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.216.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *21 juin 1999* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 16 avril 1999 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02027/795/15)

Le Conseil d'Administration.

GESTALCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.999.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *22 juin 1999* à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 22 avril 1999 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02028/795/15)

Le Conseil d'Administration.

MACHINERY INDUSTRIES FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.122.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *14 juin 1999* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (02192/795/16)

Le Conseil d'Administration.

20003

STELMAR MANAGEMENT (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.243.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *June 14, 1999* at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997 and 1998
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

II (02193/795/15)

The Board of Directors.

AMAS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.573.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *15 juin 1999* à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1997 et 1998
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (02194/795/16)

Le Conseil d'Administration.

VLIMMO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.279.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *15 juin 1999* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1997 et 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02195/795/16)

Le Conseil d'Administration.

STRATEGY GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.023.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *15 juin 1999* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (02196/795/16)

Le Conseil d'Administration.

20004

INTER MEGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.234.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 juin 1999 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02197/795/15)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE V.P.I., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.377.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 juin 1999 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02198/795/15)

Le Conseil d'Administration.

CREFINA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 5.112.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 juin 1999 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02199/795/15)

Le Conseil d'Administration.

FINAMCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.186.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 juin 1999 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1997 et 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02200/795/15)

Le Conseil d'Administration.

20005

SHOE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.787.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 juin 1999 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02201/795/15)

Le Conseil d'Administration.

AERMI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.424.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 14 juin 1999 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de prononcer la dissolution anticipée de la société.
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
3. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

II (02252/795/14)

Le Conseil d'Administration.

INDUSTRIAL SOFTWARE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 55.481.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 1999 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1998.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

II (02253/520/16)

Le Conseil d'Administration.

AECTRA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 49.825.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 1999 à 16.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1998.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

II (02254/520/16)

Le Conseil d'Administration.

20006

EURO RECYCLING FIBRES E.R.F. S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 53.702.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juin 1999* à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 1997 et au 31 décembre 1998.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

II (02255/520/16)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FONCIERE ET COMMERCIALE COUNTRY LAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 56.478.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juin 1999* à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1998.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

II (02256/520/16)

Le Conseil d'Administration.

STRATA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 49.412.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juin 1999* à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1998.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

II (02257/520/16)

Le Conseil d'Administration.

LORINTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 15.799.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE

qui aura lieu le *14 juin 1999* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 mars 1997 et 1998;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Divers.

II (02289/795/17)

Le Conseil d'Administration.

20007

BIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui aura lieu le 21 juin 1999 à 11.00 heures au 2, rue du Fort Wallis à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire concernant les comptes au 31 décembre 1998.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1998.
3. Décharges aux administrateurs et au commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour prendre part à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur cinq jours francs au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire au 2, rue du Fort Wallis.

II (02420/000/17)

Le Conseil d'Administration.

CARESTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 56.396.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 1999 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02442/506/15)

Le Conseil d'Administration.

COSTA DEI FIORI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 39.245.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 1999 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02443/506/16)

Le Conseil d'Administration.

LATKY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 48.439.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 1999 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

20008

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02444/506/16)

Le Conseil d'Administration.

FORLANE FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 43.539.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *15 juin 1999* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02449/506/16)

Le Conseil d'Administration.

MALICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 22.209.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *15 juin 1999* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

- Conversion en euros du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998

II (02450/506/21)

Le Conseil d'Administration.

MONTBRETIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 39.723.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *15 juin 1999* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02451/506/16)

Le Conseil d'Administration.

2009

MIDLAND PYXIS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.335.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 14 juin 1999 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

II (02498/029/19)

Le Conseil d'Administration.

SWENTIBOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.376.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 1999 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

II (02499/029/19)

Le Conseil d'Administration.

O.I.O., OVERSEAS INVESTMENT OPPORTUNITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.744.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 15 juin 1999 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

II (02500/029/19)

Le Conseil d'Administration.

20010

LUBELMET, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.762.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 1999 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

II (02501/029/19)

Le Conseil d'Administration.

JALNA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 63.742.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 1999 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

II (02502/029/19)

Le Conseil d'Administration.

HYDROVENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 19.882.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 1999 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

II (02503/029/19)

Le Conseil d'Administration.

20011

HILL 27 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.448.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 1999 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

II (02504/029/19)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.333.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 1999 à 15.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Conversion du capital social en Euros
8. Divers

II (02505/029/20)

Le Conseil d'Administration.

CHIMPEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.777.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 1999 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

II (02506/029/19)

Le Conseil d'Administration.

20012

WHITEBRIDGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.870.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 16 juin 1999 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

II (02507/029/19)

Le Conseil d'Administration.

ROYAL ASCOT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.209.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 16 juin 1999 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

II (02508/029/19)

Le Conseil d'Administration.

MACOTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.395.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 16 juin 1999 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euros
7. Divers

II (02509/029/19)

Le Conseil d'Administration.

20013

HASTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.418.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 15 juin 1999 à 09.30 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturant les 31 décembre 1997 et 31 décembre 1998;
2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1997 et 31 décembre 1998 et affectation des résultats;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Nomination statutaire;
5. Divers.

II (02546/008/18)

Le Conseil d'Administration.

**COMPAGNIE INVESTISSEMENT EUROPE HOLDING LUXEMBOURG S.A.H.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 32.283.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 15 juin 1999 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturant les 31 décembre 1995, 31 décembre 1996, 31 décembre 1997 et 31 décembre 1998;
2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1995, 31 décembre 1996, 31 décembre 1997 et 31 décembre 1998 et affectation des résultats;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Nomination statutaire;
5. Divers.

II (02547/008/19)

Le Conseil d'Administration.

ISIS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 24.822.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par la présente à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le mardi 15 juin 1999 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration.
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises.
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 1999.
4. Décharge à donner aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs actions au siège social cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée.

II (02588/755/20)

Le Conseil d'Administration.

20014

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE «J» HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.524.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 15 juin 1999 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nomination statutaire.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02589/755/18)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE «M» HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.525.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 15 juin 1999 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nomination statutaire.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02590/755/19)

Le Conseil d'Administration
Signature

ELDERBERRY PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.287.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 17 juin 1999 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nomination statutaire.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02591/755/18)

Le Conseil d'Administration.

NORAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.488.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 14 juin 1999 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

20015

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1998, et affectation du résultat;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1998;
4. Divers.

II (02627/005/15)

Le Conseil d'Administration.

F.M.O. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 55.771.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *14 juin 1999* à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1998, et affectation du résultat;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1998;
4. Divers.

II (02637/005/15)

Le Conseil d'Administration.

SIGMA FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.828.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING OF SHAREHOLDERS

will be held at the registered office of the Company on *14 June 1999* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Authorized Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at 31 December 1998 and the allocation of the results, including the Directors' fees.
3. Discharge to be granted to the Directors for the financial year ended 31 December 1998.
4. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda and that the decisions will be taken at the simple majority of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

II (02642/755/19)

By order of the Board of Directors.

TRIAD-EGYPT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 12.002.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi *15 juin 1999* à 16.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02645/255/21)

Le Conseil d'Administration.

20016

FELIX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxemburg, 16A, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 31.461.

Die Aktionäre werden hiermit eingeladen, der

HAUPTVERSAMMLUNG

die am Dienstag, dem 15. Juni 1999 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz in Luxemburg stattfinden wird, beizuwohnen und an den Abstimmungen teilzunehmen.

Die Punkte der nachfolgenden Tagesordnung kommen zur Abstimmung:

Tagesordnung:

- a. Lagebericht des Verwaltungsrates und Bericht des Rechnungskommissars zum 31. Dezember 1998
- b. Genehmigung des Jahresabschlusses am 31. Dezember 1998
- c. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Rechnungskommissars
- d. Verwendung des Resultates
- e. Verschiedenes

Jeder Aktionär ist berechtigt, an dieser Hauptversammlung teilzunehmen. Aktionäre, die dieser Versammlung beiwohnen wollen, werden gebeten, die Gesellschaft mindestens drei Tage im voraus darüber in Kenntnis zu setzen.

Jeder Aktionär kann sich aufgrund privatschriftlicher Vollmacht, die ebenfalls zum o.g. Zeitpunkt bei der Gesellschaft eingehen muss, durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme und die Beschlüsse werden durch einfache Mehrheit der Anwesenden und Abstimmenden gefasst.

II (02646/255/23)

Der Verwaltungsrat.
